

ANNEXE au REGLEMENT DE SERVICE REGIE EAU CAPSO  
BPU 2023

N° de prix	Désignation	Unités	Tarifs Régie Eau 2022 (en € HT)	Tarifs Régie Eau 2023 (en € HT)
1	<i>FRAIS DE GESTION DE LA FACTURATION</i> Ces prix rémunèrent au forfait:			
1.1	<b>Frais d'accès et de mise en service sans déplacement</b>	Forfait	52 €	55 €
1.2	<b>Frais d'accès et de mise en service avec déplacement</b>	Forfait	73 €	77 €
1.3	<b>Frais d'ouverture de branchement</b>	Forfait	73 €	77 €
1.4	<b>Frais de fermeture de branchement</b>	Forfait	73 €	77 €
1.5	<b>Frais de relance par facture</b>	Forfait	26 €	27 €
1.6	<b>Frais pour la relevé individuelle du compteur à la demande de l'abonné en dehors d'une tournée ou suite à non relève sur 2 périodes consécutives</b>	Forfait	63 €	66 €
2	<i>INDIVIDUALISATION DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU DANS LES IMMEUBLES COLLECTIFS</i> Ces prix rémunèrent au forfait:			
2.1	<b>Frais de visite, par logement de l'immeuble, si les installations sont à l'intérieur des logements</b>	Forfait	52 €	55 €
2.2	<b>Frais de visite, par colonne montante de l'immeuble</b>	Forfait	208 €	219 €
2.3	<b>Frais de prélèvements et d'analyses avec déplacements, trois points de prélèvement bactériologique et physico-chimique</b>	Forfait	521 €	548 €
2.4	<b>Frais d'étude par logement de la demande d'individualisation</b>	Forfait	42 €	44 €
2.5	<b>Frais de contrôle des travaux par logement de l'immeuble où des travaux ont été réalisés</b>	Forfait	52 €	55 €
2.6	<b>Frais de contrôle des travaux par colonne montante de l'immeuble où des travaux ont été réalisés</b>	Forfait	104 €	110 €
3	<i>CONTRÔLE D'INSTALLATION PRIVÉE</i> Ce prix rémunère, au forfait: Le contrôle d'installations intérieures et privées d'alimentation en eau, d'ouvrages de prélèvement, puits, forage en cas d'utilisation d'une ressource en eau différente de celle provenant du réseau public d'eau potable. Sont compris l'information écrite de l'abonné, les relances, le déplacement, le contrôle, la rédaction d'un rapport...			
3.1	<b>Contrôle d'installation privée</b>	Forfait	130 €	137 €
4	<i>ETALONNAGE DE COMPTEURS</i> Ces prix rémunèrent au forfait, l'étalonnage d'un compteur supposé défectueux, à la demande de l'abonné, dans le cas où l'étalonnage s'avérerait conforme.			
4.1	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø15 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	521 €	548 €
4.2	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø20 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	521 €	548 €
4.3	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø30 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	730 €	768 €
4.4	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø40 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	782 €	822 €
4.5	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø60 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	1 042 €	1 097 €
4.6	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø80 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	1 251 €	1 316 €
4.7	<b>Etalonnage d'un compteur de Ø100 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout de changement compteur)</b>	Forfait	1 564 €	1 645 €
4.8	<b>Etalonnage d'un compteur de &gt; Ø 150 mm sur un banc accrédité COFRAC (compris cout changement compteur)</b>	Forfait	2 085 €	2 193 €

5	<i>PENALITES</i>			
	Ces prix rémunèrent au forfait:			
5.1	<b>Pénalités pour manœuvre de vannes/BAC sur le réseau, sur un branchement, sur un poteau d'incendie ou dépose de compteur ou rupture de scellés, de bague compteur</b>	Forfait	1 000 €	1 052 €
6	<i>CONSTAT D'HUISSIER</i>			
	Ce prix rémunère, au forfait : Établissement d'un constat d'huissier avant et après travaux de toutes les portions, y compris privatives, notamment concernées pour les travaux de branchements d'eau potable avant le commencement des travaux. Ce dernier renseigne en détail l'état et les structures existantes.			
6.1	<b>Constat d'huissier</b>	Forfait	417 €	439 €
7	<i>CREATION DE BRANCHEMENT</i>			
	Sont compris dans ce forfait : - l'installation de chantier, déplacement d'une équipe d'exploitation et la main d'oeuvre - la préparation de chantier (DICT, ATU, implantation du branchement, marquage, piquetage - les terrassements, remblaiements, réfections - la fourniture de l'ensemble des pièces nécessaires à la réalisation du branchement et au raccordement sur la canalisation quelque soit le diamètre de celle-ci  Ne sont pas compris dans ce forfait : - la fourniture et la pose de la fosse à compteur et du compteur - la mise en service du branchement			
7.1	<b>Création de branchement de Ø 25 mm jusque 6 mètres linéaires</b>	Forfait	1 147 €	1 206 €
7.2	<b>Linéaire supplémentaire de branchement de Ø 25 mm pour une longueur au-delà de 6 ml</b>	ml	94 €	99 €
7.3	<b>Création de branchement de Ø 32 mm jusque 6 mètres linéaires</b>	Forfait	1 199 €	1 261 €
7.4	<b>Linéaire supplémentaire de branchement de Ø 32 mm pour une longueur au-delà de 6 ml</b>	ml	99 €	104 €
7.5	<b>Diamètre au-delà de Ø 32 sur devis</b>		Sur devis	Sur devis
8	<i>FOURNITURE DE FOSSE A COMPTEUR</i>			
	Sont compris dans ce forfait : - la fourniture et la pose d'une fosse à compteur  Ne sont pas compris dans ce forfait : - l'installation de chantier, déplacement d'une équipe d'exploitation et la main d'oeuvre - la préparation de chantier (DICT, ATU, implantation du branchement, marquage, piquetage - les terrassements, remblaiements, réfections - la fourniture de l'ensemble des pièces nécessaires au raccordement sur la canalisation quelque soit le diamètre de celle-ci			
8.1	<b>Fourniture de fosse à compteur Ø 15 mm</b>	Forfait	313 €	329 €
8.2	<b>Fourniture de fosse à compteur Ø 20 mm</b>	Forfait	365 €	384 €
8.3	<b>Fourniture de fosse à compteur &gt; Ø 20 mm</b>		sur devis	sur devis
9	<i>FOURNITURE ET POSE DE COMPTEUR</i>			
	Ces prix rémunèrent, au forfait: La fourniture et pose de compteur de classe C avec les accessoires nécessaires à sa mise en place (joints, boulonnerie...). Compteur équipable de tête émettrice pour radio ou télé relève compatible avec tout système.			
9.1	<b>Fourniture et pose de compteur Ø 15 mm</b>	Forfait	83 €	88 €
9.2	<b>Fourniture et pose de compteur Ø 20 mm</b>	Forfait	94 €	99 €
9.3	<b>Fourniture et pose de compteur &gt; Ø 20 mm</b>		sur devis	sur devis
10	<i>DEPLACEMENT DU COMPTEUR EXISTANT</i>			
	Ces prix rémunèrent le déplacement d'un compteur à l'intérieur d'une habitation sur tuyauterie existante sans mise à l'extérieure, compris pièces de raccordement.			

10.1	<b>Déplacement d'un compteur Ø 15 mm</b>	unité	42 €	44 €
10.2	<b>Déplacement d'un compteur Ø 20 mm</b>	unité	47 €	49 €
10.3	<b>Déplacement d'un compteur &gt;Ø 20 mm sur devis</b>		sur devis	sur devis
11	<i>SUPPRESSION DE BRANCHEMENT</i> Sont compris dans ce forfait : - l'installation de chantier - la préparation de chantier (DICT, ATU, implantation du branchement, marquage, piquetage) - la fourniture de l'ensemble des pièces nécessaires au raccordement sur la canalisation quelque soit le diamètre de celle-ci  Ne sont pas compris dans ce forfait : - déplacement d'une équipe d'exploitation - main d'oeuvre avec engin mécanique - Remblais et réfection			
11.1	<b>La suppression d'un branchement à la demande d'un abonné quelque soit son diamètre</b>	Forfait	156 €	164 €
12	<i>FRAIS DE DEPLACEMENT</i> Ces prix rémunèrent au forfait pour un aller retour :			
12.1	<b>Frais de déplacement d'un technicien</b>	forfait	21 €	22 €
12.2	<b>Frais de déplacement d'une équipe d'exploitation</b>	forfait	42 €	44 €
12.3	<b>Frais de déplacement d'une équipe d'exploitation avec engins mécanique</b>	forfait	70 €	74 €
13	<i>COUT DE MAIN D'OEUVRE ET D'ETUDE</i> Ces prix rémunèrent en euros par heure: Le coût de travail d'un technicien, d'un agent d'exploitation, d'une équipe d'exploitation composée de 2 agents avec un camion benne et une mini pelle			
13.1	<b>Taux horaire d'un technicien</b>	€/h	24 €	26 €
13.2	<b>Taux horaire d'un technicien en astreinte</b>	€/h	37 €	39 €
13.3	<b>Taux horaire d'un agent d'exploitation</b>	€/h	20 €	21 €
13.4	<b>Taux horaire d'un agent d'exploitation en astreinte</b>	€/h	30 €	31 €
13.5	<b>Taux horaire d'une équipe d'exploitation avec engin mécanique</b>	€/h	60 €	63 €
13.6	<b>Taux horaire d'une équipe d'exploitation avec engin mécanique en astreinte</b>	€/h	90 €	95 €
14	<i>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE MATERIAUX DE REMBLAI</i>		sur devis	sur devis
15	<i>EVACUATION DES DEBLAIS</i>		sur devis	sur devis
16	<i>REFECTIONS</i>		sur devis	sur devis
17	<i>FOURNITURE ET POSE D'UN POTEAU OU D'UNE BOUCHE INCENDIE RACCORDEMENT</i>		sur devis	sur devis
18	<i>FOURNITURE ET POSE D'ACCESSOIRES DE POTEAU D'INCENDIE</i>		sur devis	sur devis
19	<i>INVENTAIRE DU PARC DE DEFENSE INCENDIE</i> Ce prix rémunère, au forfait: Le recensement (avec un agent de la commune et éventuellement du SDIS), l'inventaire des équipements existants de lutte contre l'incendie de la commune. La remise d'un rapport.			
19.1	<b>Inventaire du parc de la Défense Extérieure Contre l' Incendie</b>	Forfait	154 €	162 €
20	<i>CONTRÔLE DE POTEAU OU BOUCHE D'INCENDIE</i> Ce prix rémunère, au forfait: La pesée d'un poteau ou bouche d'incendie suivant prescriptions du SDIS, sans le déplacement. - mesure de débit maxi - mesure de débit à 1bar de pression - mesure de la pression statique - la remise d'un rapport			
20.1	<b>Pesée d'un poteau ou bouche d'incendie</b>	Forfait	26 €	27 €
21	<i>CONTRÔLE D'UNE CITERNE INCENDIE</i> Ce prix rémunère, par citerne :			

	Le contrôle de la vanne de réalimentation, son ouverture, sa fermeture et mesure du niveau d'eau.			
<b>21.1</b>	<b>Contrôle d'une citerne incendie</b>	Forfait	15 €	16 €
22	<i>DIAGNOSTIC DE REPERATION D'UN HYDRANT</i>			
	Ce prix rémunère, au forfait par hydrant :			
	Le diagnostic (en cas de démontage) pour l'élaboration d'un devis de réparation de l'hydrant			
<b>22.1</b>	<b>Diagnostic de l'hydrant</b>	Forfait	103 €	108 €
<b>La fourniture des pièces de fontainerie non inclus dans les forfaits sera facturée au prix d'achat majoré de 10% pour frais généraux.</b>				
<b>Les prestations réalisées sur devis seront composées des prix du présent bordereau et des prix des marchés en cours majorés de 10% pour frais généraux.</b>				
<b>Les tarifs sont actualisés au 13 janvier de chaque année en appliquant le dernier taux d'inflation annuel calculé par l'INSEE. Les montants sont arrondis sur l'unité la plus proche.</b>				
<b>Tarifcation 2023 calculée à partir de l'inflation connue en janvier 2022 de 5,2 %</b>				